



**AVANTAGES ET MODALITES
DES PREINSCRIPTIONS
ANCIENS ADHERENTS
SAISON 2019-2020**

- Place réservée dans le cours de votre choix ;
- Pas de file d'attente le jour de l'inscription ;
- Encaissement différé du solde de la cotisation jusqu'à la Toussaint (sauf si vous réglez la totalité à la préinscription en un seul chèque)

Pour cela :

- Remplir une fiche d'inscription en mai ou juin ;
- Faire un chèque de **80 €** à l'ordre du Judo club de Sceaux à remettre avec la fiche d'inscription qui sera encaissé fin août et **un autre du solde de la cotisation**. **Ce chèque de 80 € ne sera en aucun cas remboursé, quel que soit le motif du désistement.** Le chèque du solde ne sera encaissé que fin octobre ou remboursé en cas d'annulation de la préinscription.
- **Apporter un certificat médical avant le 1^{er} cours ou Questionnaire de santé** (non contre-indication à la pratique du judo en compétition et à la course à pied. Gardez-en un double) .
- **Licence fédérale : Attention ! changement.**
Vous devez vous licencier par vous-même ; pour cela il faut aller sur le site de la FFJudo / licence en ligne/ saison 2019-2020/ j'ai déjà été licencié/ rentrer votre numéro de licence (toujours le même)/ Ne pas refuser l'assurance/
Le coût de la licence est inclus dans le prix de la cotisation, vous ne devez pas la payer à la FFJDA . Si vous n'avez pas le numéro de licence vous devez le demander au professeur par mail à judoclubdesceaux@gmail.com
Si vous ne réussissez pas à vous licencier merci de nous envoyer un mail : judoclubdesceaux@gmail.com
- **Seul un dossier complet vous permettra de commencer les cours la semaine du 16 septembre.**

Vous pourrez aussi vous inscrire directement les jours suivants :

- mercredi 11 septembre de 17h30 à 19h00 ou jeudi 12 septembre de 18h à 19h aux « Garages », 20 rue des Imbergères à Sceaux.

Vous devrez alors venir muni de votre cotisation complète et de votre certificat médical.

La présence d'une personne ayant autorité parentale (pour les mineurs) est obligatoire pour la signature des documents officiels.

Nous vous donnons rendez-vous pour une dernière fois cette saison à la fête du club le 16 juin au Gymnase des Clos Saint-Marcel.

Le Président ,
Fabrice Ducomte

Siège social : 25 Ter, Avenue des Quatre Chemins - 92330 SCEAUX

Tel : 01 46 61 60 70 GSM : 06 73 51 60 54

DOJOS : Gymnase du Centre, 29 rue des Imbergères - 92330 SCEAUX

Dojo des Clos Saint Marcel 20, rue des Clos Saint Marcel-92330 SCEAUX